



COMPTE-RENDU de la rencontre du conseil d'administration de la société Circuit International de Canot à Glace inc., tenue le mercredi 23 janvier 2008 à 11h au Bassin Louise à Québec.

Sont présents lors de cette rencontre :

Les administrateurs :

Pierre de Savoye, président et représentant de la CBPA
Éric Boudreau, vice-président et représentant du GDG
Patrick Gagné, représentant substitut de la CCQ
Pierre Harvey, représentante de la GTCC
Louis Barrette, représentant de l'ACCGQ
François Larochelle, représentant substitut de l'ACCGQ et président de l'ACCGQ

Invitée : Mélanie Pageau, responsable des communications

Les administrateurs présents conviennent comme suit :

Inspection :

Le commissaire à l'inspection pour la saison 2008 est : Renaud Girardin

Description du processus d'inspection :

- a) Lors de la première course de la saison, le commissaire à l'inspection s'assure du poids de chaque canot avant cette course et en prend note.
- b) Avant chaque course, le commissaire à l'inspection effectue une rapide inspection visuelle de courtoisie de chaque canot entrant sur le bassin de départ. Il peut, à sa discrétion, effectuer une inspection de courtoisie plus poussée, afin de s'assurer de la conformité d'un ou plusieurs éléments d'un canot. En cas de non conformité, il a le pouvoir d'interdire la participation de ce canot à la course.
- c) Après le début d'une course, le commissaire à l'inspection procède au tirage à sort des numéros de deux canots par classe. À la fin de cette course, il effectuera une inspection de contrôle pour chacun des éléments apparaissant au formulaire d'inspection.

- d) Suite à telle inspection d'après course, advenant la non-conformité à l'égard d'un ou plusieurs des éléments apparaissant au formulaire d'inspection, il y a disqualification de l'équipe pour ladite course et inspection obligatoire après
- e) chaque course suivante; en cas de récidive, il y a disqualification pour le reste de la saison.
- f) Chaque organisation de course met deux bénévoles à la disposition du commissaire à l'inspection.
- g) Chaque organisation de course assure au commissaire l'hébergement et les repas, lorsque requis.

L'affiche promotionnelle :

Éric Boudreault fera imprimer 200 affiches au coût d'environ 1\$ chacune et en remettra 150 à un distributeur, la distribution étant au coût de 1\$ l'affiche. Les autres affiches seront mises à la disposition des organisations pour leurs fins propres.

Résolutions :

Ces points seront l'objet de résolutions lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

Pierre de Savoye
Président

Éric Boudreau
Vice-président